



COMMISSION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 07 03. 2016
C(2016) 1388 final

Monsieur le Président,

La Commission tient à remercier l'Assemblée nationale pour son avis concernant le Conseil européen des 17 et 18 décembre 2015. Elle se réjouit de la prise de position de l'Assemblée nationale sur plusieurs dossiers actuels dont les données des dossiers passagers (PNR), l'accord sur le renforcement d'Europol, la politique migratoire et le processus référendaire britannique. La Commission partage l'avis de l'Assemblée nationale que la crise migratoire, l'accord de Schengen et le processus référendaire britannique font partie des défis les plus importants auxquels nous devons faire face cette année et prend note des conclusions du Conseil européen des 18 et 19 février 2016 à cet égard.

La Commission a également noté les suggestions de l'Assemblée nationale sur le futur de l'espace Schengen, de la zone euro et des actions communes en matière de défense. Elle invite l'Assemblée nationale à partager ses avis sur les initiatives futures qui seront présentées par la Commission dans ces domaines.

Je me réjouis, par avance, de la poursuite de notre dialogue politique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

*Frans Timmermans
Premier vice-président*

*M. Claude BARTOLONE
Président de l'Assemblée nationale
Palais Bourbon
126, rue de l'Université
F – 75007 PARIS*